



# Eh oui, ils ont ENCORE osé !

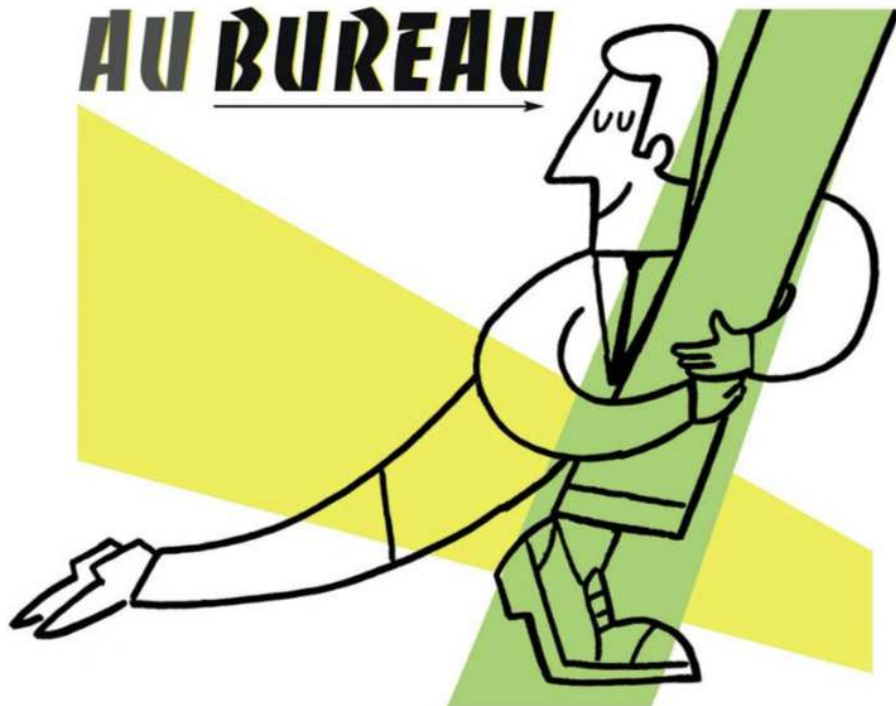
Le 07 novembre 2022

Les mois passent et se ressemblent...  
À la Matmut, le copinage des syndicats avec la Direction pour se faire bien voir est un vrai fléau pour les collègues que ces syndicats sont censés représenter.

Entre les godillots décomplexés et les pseudos défenseurs des salariés qui râlent mais ne font rien, le paysage syndical à la Matmut est bien triste, et FO Matmut se sent seule...

Ainsi, face à vous les collègues, ces syndicats vous jurent, la main sur le cœur, qu'ils vous défendent. Mais en privé, leur seule vocation est d'entretenir de bonnes relations avec la Direction pour assurer leur carrière de syndicaliste.

## COMMENT DEVENIR UN PARFAIT FAYOT AU BUREAU



On commence à collectionner un historique... Voici un florilège de nos tracts dénonçant ce comportement sur les deux dernières années :

[La Vérité, Toute la Vérité, Rien que la Vérité !](#) du 7 décembre 2020,

[Anecdote syndicale : quand les intérêts de la communauté passent en dernier](#) du 21 avril 2021,

[Eh oui, ils ont osé !](#) du 30 avril 2021,

[PGIS de St Priest, ou la politique de l'autruche](#) du 4 mars 2022,

[AMI : La 5ème roue du carrosse ?](#) du 16 septembre 2022...

Nous complétons aujourd'hui la collection, avec la mise en demeure de l'Inspection du Travail à St-Priest et la réaction de la CSSCT.

En effet, tous les derniers recours administratifs de la Direction pour contester la mise en demeure de l'Inspection du Travail à St-Priest ont tous échoués...

**LA MISE EN DEMEURE EST DONC MAINTENANT DÉFINITIVE.**

*Comment croyez-vous que la CSSCT a réagi ?*

*Vous allez rire... Ou pleurer...*

La CSSCT, c'est, rappelons-le, la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail.

Autant dire que si vous devez avoir des représentants soucieux de défendre vos conditions de travail, c'est bien dans cette commission du CSE que vous devriez les retrouver..

Qui donc y trouve-t-on ?

La Direction bien-sûr, des élus des syndicats CGC, CFDT, CFTC, mais aussi de la CGT, et personne d'autre. **FO en a été exclue.**



Quelle ironie, alors que nous remuons ciel et terre pour améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail de nos collègues, **face à une Direction qui n'a que la rentabilité financière à l'esprit, entourée d'une cour de Bénis-oui-oui contents de participer à des réunions Tupperware.**

Nous en sommes réduits à en lire les comptes-rendus...



...Et donc, suite à la mise en demeure, la CSSCT s'est réunie le 15 juin 2022 avec, pour ordre du jour, le "Point sur la situation du PGIS de Saint Priest". Dans le compte-rendu, nous apprenons que, selon la Direction, cette mise en demeure est le fruit d'un...

« *stimulus dont on connaît l'origine* ».

Si FO Matmut est perçue comme un stimulus faisant bouger les choses et contribuant à améliorer les conditions de travail des collègues, nous en sommes ravis ! Venant de la Direction, on n'en demandait pas tant...

## Alors ? La CSSCT valide la mise en demeure ?

Extrait du compte-rendu :

« Des élus s'interrogent sur les conditions de réalisation de la visite ayant permis à l'inspection du travail d'aboutir à ces conclusions et les éléments contextuels apportés sont les suivants :

L'Inspection du Travail s'est déplacée 1 seule fois sans échange préalable avec la Direction.

L'inspectrice est restée 2 heures sur site dont plus d'une heure avec la RPGIS avant de faire un tour rapide auprès des équipes présentes sur le site et s'entretenir avec 3 gestionnaires et un REIS.

Des élus s'interrogent sur la représentativité du panel finalement auditionné, ce dernier étant relativement faible au regard de l'effectif global dudit site. »

Oui, vous avez bien lu.





Les collègues apprécieront la manière dont "certains **fayots** élus" considèrent le sérieux de l'Inspection du Travail... Mais de quels élus parle-t-on ? Le fayotage est plus facile quand on a dégagé FO Matmut !

Les collègues apprécieront ces propos... Et soyons clair : **à St-Priest, ça passe très mal !**

Vu que FO a été viré de la commission, nous ne pouvons pas dénoncer les auteurs de ces comportements infâmes, ce qui les arrange bien ! CQFD.

Pourtant, les élus devraient assumer leurs propos, et les collègues, savoir pour qui et pour quoi ils ont voté. Ce devrait être une évidence...

Alors oui, « un certain nombre d'éléments comme la déclinaison à la maille locale du baromètre social », « les métriques de charge de travail telles qu'elles avaient été envisagées lors de la présentation du projet Harmony et tout élément permettant d'avoir une vision 360° de la situation du PGIS de Saint Priest » ont été demandés...

Et blah blah blah...



S'en suivent des remarques, parfois pertinentes, sur la charge de travail et le tutorat, mais ces remarques ne sont que des remarques non contraignantes pour la Direction...

Et pour les arrêts de travail et leur éventuelle relation avec les RPS, la réponse des élus est à l'image de la Normandie où se tient la commission :

***P'tête ben qu'oui, p'tête ben qu'non !***

**On est pas aidé avec cette CSSCT...** Et la Direction continue de contester le bien-fondé de la mise en demeure. car c'est bien connu, tout va bien à la Matmut. Heureusement, pour parer à la possible défaillance de l'Inspection du Travail, des gardes-fou sont mis en place via les recours administratifs, auprès de l'Inspection du Travail, puis auprès de la Direction Générale du Travail (le Ministère du Travail)...

**Sauf que, de Lyon à Paris,  
la Direction ne s'est prise que des baffes.**



La notification du rejet du dernier recours administratif ayant été réceptionnée le 10 août 2022 ([et publiée sur fo-matmut.org](http://fo-matmut.org), lisez-la !), **un recours contentieux (non suspensif) devant le Tribunal Administratif était possible**, dans un délai de 2 mois, soit **jusqu'au 10 octobre dernier**.

La Direction fait-elle un recours devant le Tribunal ? Ou va-t-elle essayer d'entourlouper les salariés pour que la procédure s'éteigne d'elle-même ? Pour le moment, nous n'en savons pas plus.

**Circulez  
y a rien à voir!**

En tout cas, pour la CSSCT, c'est pesé et emballé ! À la date de publication de ce tract, plus d'autre compte-rendu ne parle de la mise en demeure. **Affaire classée !**

Pour finir sur une note positive, voici la plus belle blague de toute cette mascarade :



Concernant le compteur,



« **La DGARS indique** qu'elle a étudié la possibilité de supprimer ce compteur de SMART mais **qu'elle est confrontée à des difficultés techniques pour le supprimer**. Elle rappelle, à toutes fins utiles, que **ce compteur n'est ni exploité, ni utilisé et qu'il n'y a aucun objectif de temps de gestion ni de performance opérationnelle** contrairement à ce qu'indique la DREETS dans sa MED. »



Il fallait oser quand-même !  
On a préféré en rire...

Collègues, vous pouvez compter sur FO Matmut pour empêcher la Direction d'étouffer la procédure.

Si la Direction pense solder l'affaire avec des mesurette,  
**ELLE RÊVE !!!**

**DÉNONCER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR**  
FO Matmut, le stimulus pour titiller la Direction du  
groupe Matmut.

Toutes les infos FO Matmut, **contact** par téléphone, mail, Facebook,  
adhésion en ligne... sur [fo-matmut.org](http://fo-matmut.org)

